

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

---

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE - (N° 2428)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N° 98

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'avant-dernière phrase de l'alinéa 12.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La limitation des droits des titulaires des actions de préférence prévue à l'alinéa 12 n'apparaît pas justifiée, en particulier pour les entreprises familiales.